



# **PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

**Mairie de Chazelles-sur-Lyon**

1<sup>ère</sup> édition 14 mars 2018

# SOMMAIRE

## 1 – COMMENT CONDUIRE LE PROJET ?

1.1 Le Chef de projet animateur, coordinateur	page 3
1.2 Le comité de pilotage	page 3-4
1.3 Effectuer l'état des lieux	page 4
1.3.1 Risques répertoriés sur la commune	page 4
1.3.1.1. Zone inondable	page 5
1.3.1.2 Feux de forêt	page 6
1.3.1.3 Risques sanitaires	page 7
1.3.1.4 Rupture de barrage	page 7
1.3.1.5 Transport matière dangereuse	page 7-8
1.3.1.6 Zone sismique	page 9
1.3.1.7 Risques électriques – gaz	page 10
1.3.1.8 Intempéries	page 10
1.3.2 Entreprises répertoriées	page 10
1.4 Les objectifs à atteindre et les ressources	page 11
1.4.1 Diagnostiquer les aléas	page 11
1.4.2 Recensement des moyens matériel, humains	page 11-12
1.4.3 Recensement des bénévoles, associatifs	page 13
1.4.4 Recensement médical	page 13
1.4.5 Recensement accueil, hébergement	page 14-15-16-17
1.4.6 Alerte : réception et diffusion	page 17-18
1.4.7 Poste de commandement	page 18-19
Salle crise n° 1	page 20-21
Salle crise n° 2	page 22-23
1.5 Organisation générale	page 24
1.5.1 Organisation cellule PCC	page 25
1.5.2 Organisation cellule sécurité, communication	page 26
1.5.3 Organisation cellule logistique, social	page 27
1.5.4 Organisation cellule CTM, RH	page 28
1.6 Réalisation DICRIM	page 29-30

## 2 – COMMENT SE REPARTIR EFFICACEMENT LES ROLES ?

page 31

## 3 – COMMENT ETRE OPERATIONNEL ?

page 31

## 4 – ANNEXES

4.1 Annuaire de crise	page 32
4.2 Abréviations	page 33

## 1.1 LE CHEF DE PROJET, ANIMATEUR ET COORDINATEUR

### Quelles compétences pour être chef de projet ?

Il n'est pas nécessaire de disposer d'une expertise sur le sujet pour assumer cette fonction. En revanche, il est souhaitable que cette personne :

- Ait des notions de gestion de projet,
- Dispose de la légitimité auprès de l'ensemble des services et des élus,
- Ait des capacités d'animation et de communication pour diriger le travail d'équipe.

Si possible, connaisse un minimum le domaine de la sécurité civile bien que cet aspect ne soit pas rédhibitoire.

### Quelles missions pour le chef de projet ?

Le chef de projet est chargé de coordonner et d'animer un travail d'équipe. Il n'est pas l'unique rédacteur mais assure l'analyse et la synthèse des données produits. Ses missions sont entre autres :

- La rédaction du plan d'actions : définition du besoin, planification des étapes...
- L'animation du comité de pilotage et son information régulière,
- La coordination des réunions techniques,
- La coordination des relations avec les partenaires (acteurs locaux, entreprises...)
- La centralisation des diverses informations (sur les risques, les moyens),
- La mise en forme des outils réalisés par les différents acteurs (afin que le document final soit homogène),
- La mise en place des procédures de maintien à jour de l'outil et des exercices.
- La mise en place d'un numéro de téléphone indépendant correspondant au poste de commandement communal. Il ne doit pas être diffusé au public : 04.77.54.21.84

Il doit prévoir un lien avec l'astreinte élue mise en place.

## 1.2 LE COMITE DE PILOTAGE

Le comité de pilotage joue un rôle prépondérant dans le projet. **Structure décisionnelle**, il impulse la dynamique à l'ensemble des acteurs.

### Composition du comité de pilotage

#### En général :

- Le maire au moins lors de la réunion de démarrage
- Le chef de projet qui joue, en général, le rôle de « référent » risques majeurs,
- Le directeur général des services et/ou directeur des services techniques,
- Des élus
- La police municipale

#### Il peut être renforcé ponctuellement des services opérationnels :

- SDIS,
- Gendarmerie,
- Protection civile, Croix Rouge Française

**Quelles sont les missions de ce comité de pilotage ?**

Tout au long du projet, il assure :

- Les choix stratégiques : communication autour du projet, lien avec les institutionnels,
- La validation des étapes essentielles,
- La surveillance de son bon déroulement,
- La remontée d'information au conseil municipal,
- L'identification des investissements nécessaires le cas échéant.

**Quand réunir le comité de pilotage ?**

Il n'est pas indispensable de le réunir très fréquemment. Il faut réserver les rencontres à des moments clés du projet, au minimum à la fin de chaque grande étape afin de les valider (plans d'actions, diagnostic des risques...). D'autres réunions peuvent être nécessaires pour faire avancer le projet.

**COMITE DE PILOTAGE CHAZELLES-SUR-LYON**

DOS : Monsieur le maire Pierre VERICEL

RAC : Elue responsable du projet : Jeanine RONGERE

Directeur général des services : Frédéric CARMONA

Elus associés : Marie Christine BERTHOLLET, Annie CHAPUIS, Christiane BRUYAT, Maryvonne MOUNIER, Aline CIZERON, Pierre THOLLY, Ludovic PADUANO, Michel NEEL

Police municipale : Stéphanie BLANC, Hervé MARTINEZ

Responsable services techniques : Kelly LAGET

Partenaires : SDIS, Gendarmerie, Croix Rouge Française, Protection civile

**1.3 Effectuer l'état des lieux**

1.3.1 Risques répertoriés sur la commune :

1.3.1.1 ZONE INONDABLE

1.3.1.2 FEUX DE FORET

1.3.1.3 RISQUES SANITAIRES, épidémie

1.3.1.4 RUPTURE DE BARRAGE

1.3.1.5 TRANSPORTS MATIERE DANGEREUSE (par route, par canalisation)

1.3.1.6 ZONE SISMIQUE

1.3.1.7 RISQUES ELECTRIQUES

1.3.1.8 INTEMPERIES (Canicule, plan froid, évènement climatique, ouragan...)

1.3.2 Entreprises répertoriées

D'autres risques seront également étudiés tels que :

Accidents à l'extérieur de la commune comme un accident de la route qui nécessiterait une cellule de crise d'aide aux habitants ou alors la mise en sécurité d'une route départementale par exemple.

**ETAT DES LIEUX**



**1.3.1.1 ZONE INONDABLE**

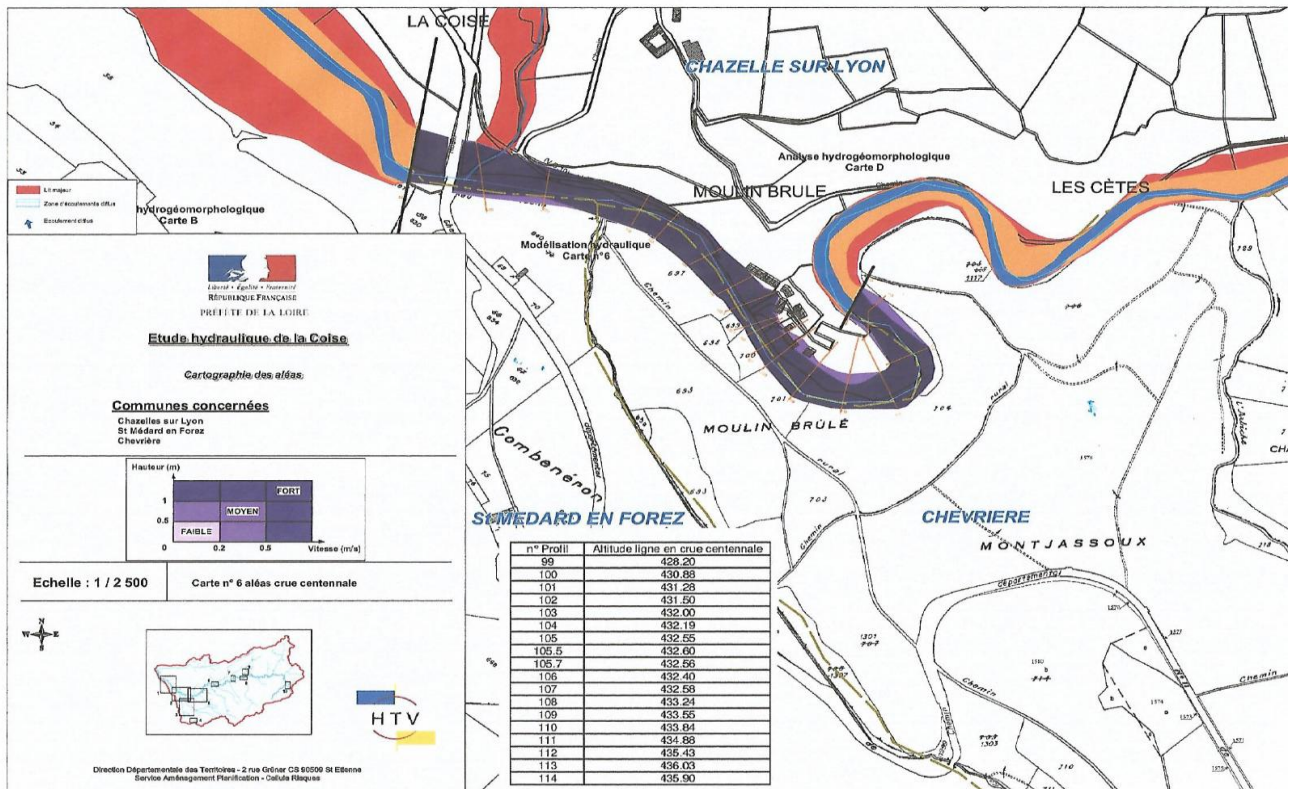
Les zones inondables répertoriées :

- Les Cales,
- Le Moulin brûlé,
- La station d'épuration
- La Staron (maison)

**Le Moulin brûlé** : une première visite des propriétaires (il n'y a pas de locataires) a été effectuée par la police municipale. Une information sur la mise en place d'un plan communal de sauvegarde a été donnée. Cette zone est fortement inondable.

Le 13 décembre 2014 Jeanine Rongère et Nathalie Eckert en présence du propriétaire ont effectué une vérification des mesures de sécurité suite à une demande de Madame la Préfète. Le questionnaire, le plan du camping et les prescriptions ont été renvoyés en préfecture le 24 décembre 2014. Une copie a été adressée au propriétaire.

**ZONE INONDABLE**



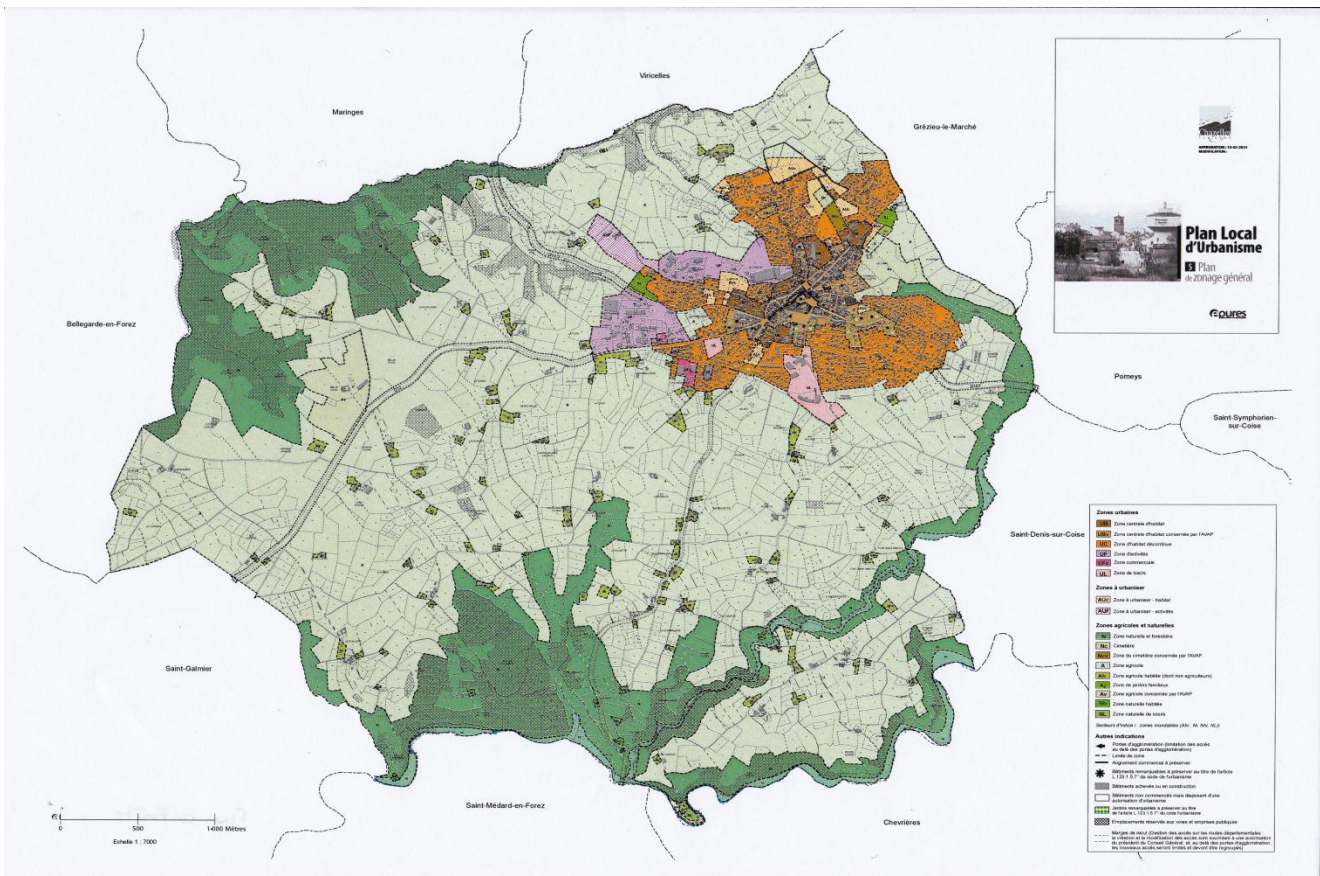


### 1.3.1.2 FEUX DE FORET

Localisation sur notre commune :

Limite Bellegarde en Forez, Maringes, St Médard, Chevrières

Zone verte, hachurée



Les 110 poteaux incendie (PEI) répertoriés sur la commune sont tous identifiés. Vérification régulière des débits, dernière en date 2020.

### 1.3.1.3 RISQUES SANITAIRES, POLLUTION DE L'EAU, PANDEMIE

**Risques sanitaires** : les deux structures concernées sont :

- EHPAD, ADAPEI

**Pandémie** : Le risque pandémie désigne la propagation soudaine et rapide d'une maladie pouvant se répandre à grande échelle en contaminant l'homme. Il peut avoir des conséquences graves sur la population, pouvant toucher des millions de personnes quand celles-ci ne sont pas immunisées ou quand la médecine ne dispose d'aucun médicament pour traiter les malades.

**Pollution de l'eau** : le barrage pourrait être concerné par une pollution de l'eau.



### 1.3.1.4 RUPTURE DE BARRAGE

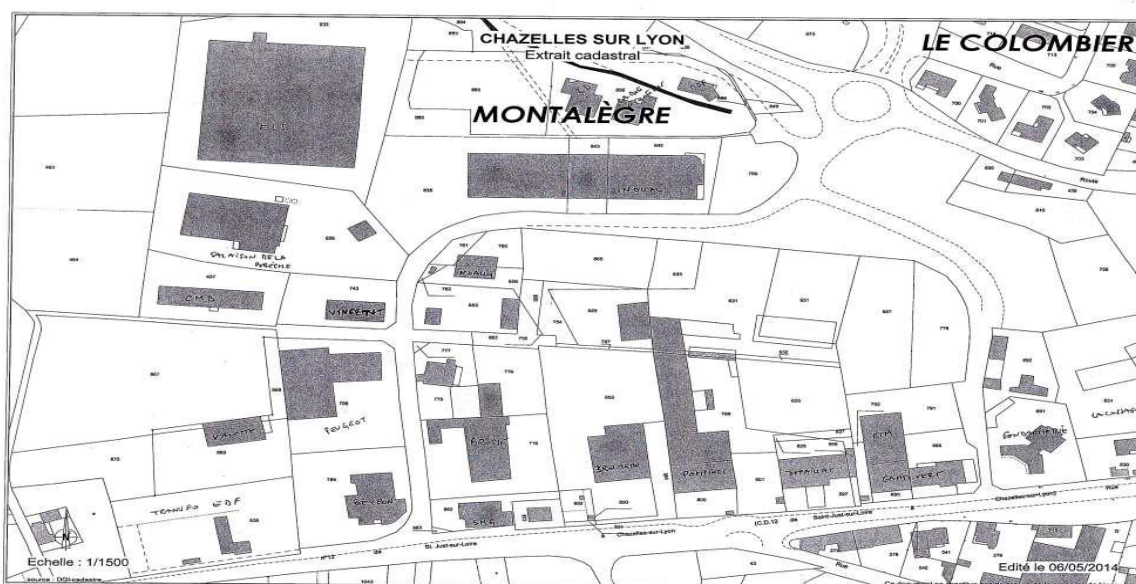
La commune de Chazelles-sur-Lyon n'est pas habilitée pour gérer la rupture du barrage. C'est la préfecture qui gère ce genre d'évènement. Une procédure est en place au sein du SIEA.

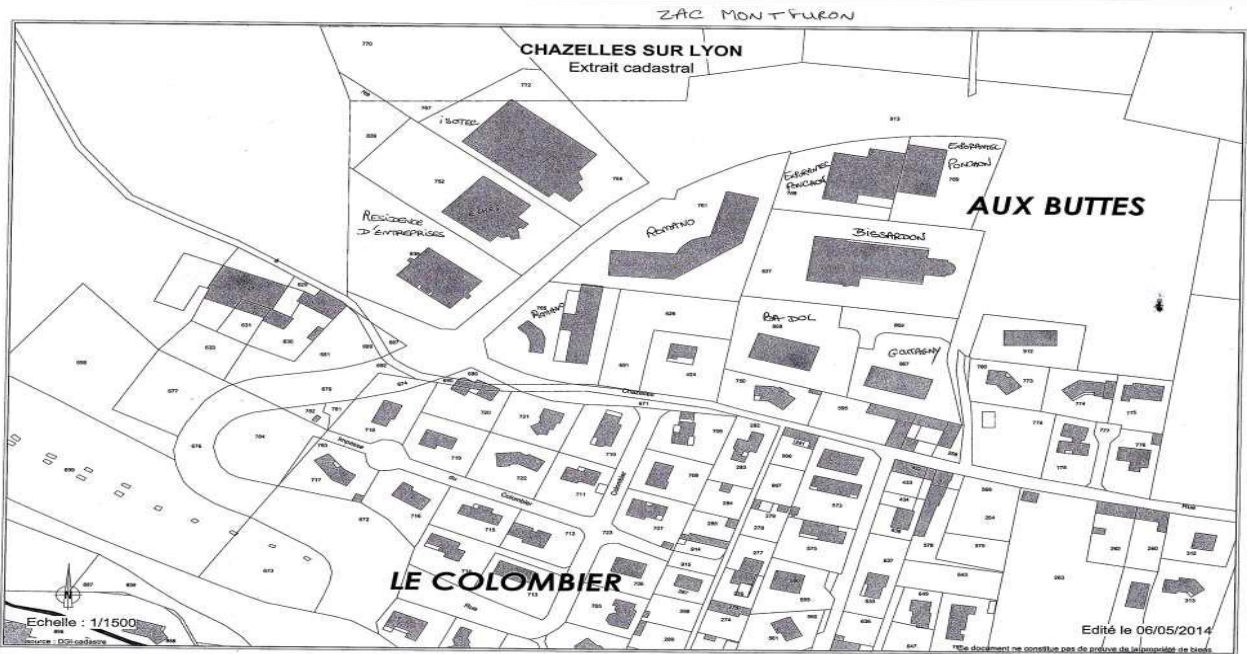


### 1.3.1.5 TRANSPORT MATIERE DANGEREUSE

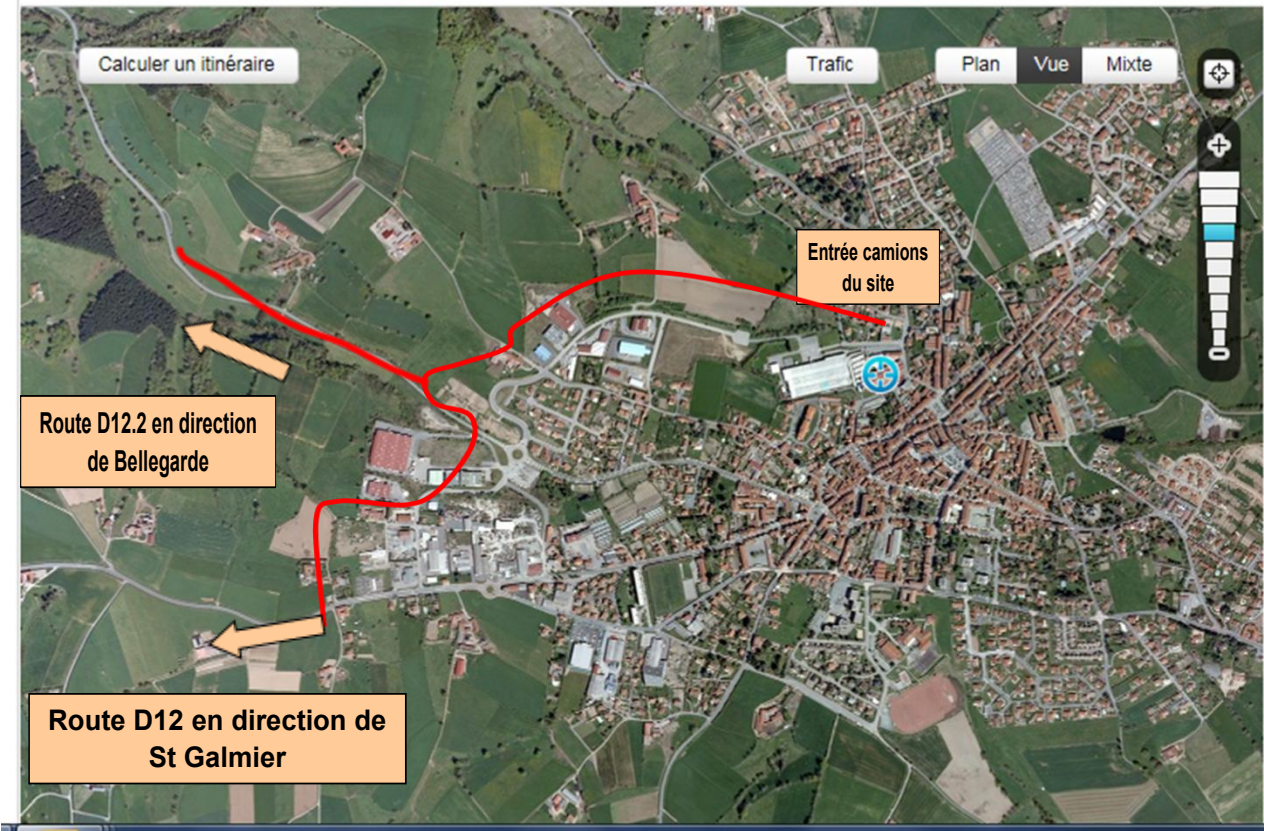
Le travail va être important car il nous faudra contacter tous les transporteurs qui livrent les entreprises ciblées pour identifier leur parcours dans la commune. Un courrier et un questionnaire leur est adressé pour obtenir les renseignements.

Nous pourrions voir si leur trajet est orienté vers les différentes ZAC ou directement auprès des entreprises.





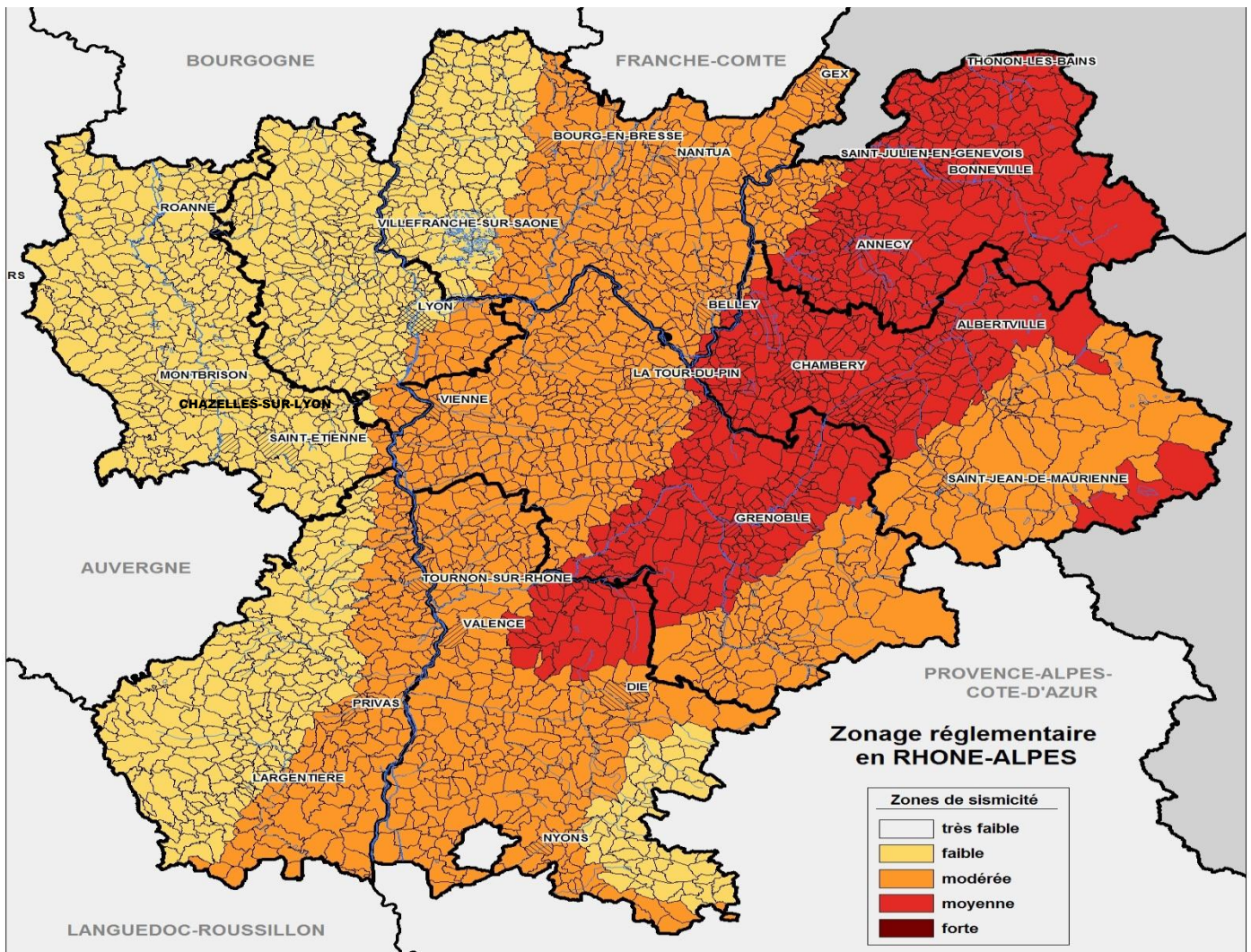
**TRANSPORT MATIERE DANGEREUSE, FEDERAL MOGUL**





### 1.3.1.6 ZONE SISMIQUE

Chazelles-sur-lyon est dans une zone sismique faible



### 1.3.1.7 RISQUES ELECTRIQUES – RISQUES GAZ

Plan des postes sur Chazelles-sur-lyon

**Identifiant Chazelles-sur-Lyon : 42059**

EDF Urgence	0811 010 212
GRDF Urgence	0810 33 31 42
N° vert odeur gaz	0800 47 33 33



### 1.3.1.8 INTEMPERIES

(canicule, plan froid, évènement climatique...)

Canicule : recensement des personnes à suivre (personnes âgées, malades...). La gestion est assurée par le CCAS : appel téléphonique des personnes vulnérables inscrites sur leur registre.

### 1.3.2 ENTREPRISES REPERTORIES

**Entreprises sur la commune qui nous semblent les plus représentatives et pouvant présenter un risque majeur à différents niveaux.**

INTERMARCHE	EHPAD, ADAPEI
GIFI	INNOVAL
FEDERAL MOGUL	GARAGES AUTOMOBILES
STATION TOTAL	BOIS MAT

**Notre démarche** : rencontrer tous les artisans, les entreprises de Chazelles sur Lyon. Ces visites ont pour but d'informer les entreprises concernées par les risques majeurs de la mise en place du PCS afin d'obtenir les documents nécessaires et préparer un état des lieux des risques potentiels sur la commune.

## 1.4 Les objectifs à atteindre et les ressources

### 1.4.1 Diagnostiquer les aléas :

Définir le plus précisément possible quels sont les phénomènes prévisibles (connus), leur emprise sur le territoire et quels sont les enjeux concernés (établissements sensibles menacés...).

*Etablissements sensibles :*

- EHPAD – ADAPEI
- Lieux publics en général : Ancien musée, la Chapellerie, le théâtre, la mairie, les gymnases
- Ecoles, crèches
- Commerces, grandes surfaces
- Lieux de culte

### 1.4.2. Recensement des moyens matériels, humains, liquide...

- ADAPEI : 4 véhicules dont 2 de 9 places avec chauffeur,
- Ambulance BRESO : 2 véhicules dont un réfrigéré, 6 places réfrigérées, 3 salons pouvant tenir 4 personnes
- Ambulance MARTIN : 2 ambulances, 2 VSL, 6 taxis dont 2 adaptés pour personnes à mobilité réduite, 1 véhicule de 9 places
- MIOZZO : 2 véhicules dont 1 réfrigéré + 2 tables réfrigérées
- Sur la commune, volume liquide

	NOM responsable	n° tél	Centrale Gaz	bouteille gaz	Véhicules	stock gasoil	structures
COMMUNE CHAZELLES							
CENTRE TECHNIQUE COMMUNAL	Kelly LAGET				Camion déneigement	cuve 1000 lit	1
GAMM VERT	M. CHARVOLIN					+/- 1500 litres	
DEPAILLAT, station TOTAL	M. DEPAILLAT Bertrand					+/- 50.000	
ADM				105		3500	
SALAISSON DE LA BRECHE	MME GRATALOUX		2				
BOISMAT	M. MARJOLLET					1500	



- 9 défibrillateurs sont mis à la disposition du public aux points suivants :

Nom des défibrillateurs	adresse	latitude	Longitude
Eglise	Rue Chanoine Planchet	45.63817596435547	4.39154577255249
Complexe sportif municipal	rue de Saint Galmier	45.63566207885742	4.383092880249023
Gymnase Denizot	Rue Joseph Gillet	45.633602142333984	4.389708042144775
Gymnase Roger Frison Roche	Avenue du Plasson	45.6330692	4.3875647
MJC	18 rue Eugène Provot	45.63806	45.63806
Ecole Petits Chapeliers	11 Rue emile Rivoire	45.636853	4.3933492
Salle Bras de Fer	Rue des Sports	45.6446907	4.3874263
Carrefour Saint Roch	1, 3 rue Saint Roch	45.6390685	4.3932869
Boulodrome	8 rue de Verdun	45.6420121	4.3905613

- D'autres existent et peuvent être accessibles si les lieux sont ouverts :
  - L'EHPAD Au Chapeau des Jours Heureux,
  - Collège Jacques Brel, près du bureau du CPE,
  - Restaurant scolaire, salle des commensaux,
  - Lycée des Horizons, hall d'entrée.

Une station d'accueil autonome à énergie solaire pour DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) se trouve dans le jardin public Marguerite Lacroix. Elle vient compléter les défibrillateurs installés par la collectivité sur l'ensemble de notre commune.

12 rue Armand Bazin  
Latitude 45.6371052  
Longitude 4.3904362



### 1.4.3 Recensement bénévoles associatifs

Associations	NOM responsable	téléphone	nbre bénévoles	cafetière	frigo	micro onde	friteuse	lave verre	bancs	chaises	tables	trépieds gaz	matériel sonorisation	mats lits couvertures
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	Mr André ROBERT	07.88.20.21.94	4	2										
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Mr Aurélien BONHOMME	06.62.88.89.60	30	1						x	x	2		
ASSOCIATION LES FARLOTS	Mr René LARUE	04.77.54.92.14	2											
ASSOCIATION LOISIRS DES ENFANTS	Mr Christophe BADOIT	04.77.54.98.51												
ASSOCIATION POUR LES LOISIRS HOPI	Mme PHILIPPON Denise	04.77.36.80.00	10											
ASSOCIATION SPORTS LOISIRS ASL	Mr Maxime VENET	04.77.54.93.21	20	1	2		1	1	x	x	x		x	
ASSOCIATION VIE LIBRE	Mme Christine TISSOT	06.77.45.20.90	4											
CANTINE DES ECOLES PRIVEES	Mr Rémi FOURNIER	04.77.54.20.19	5	1										
CLUB AMITIES LOISIRS	Mme Odile BESSON	06.79.96.97.85		1	1	1								
COMITE DE JUMELAGE	Mme Jeanine RONGERE	06.83.12.59.62	6							12	x			
D.D.E.N.	Mr Roger CAIRE	04.77.54.32.05	5							8				
FAUT QU'CA SCENE	Mme Isabelle NESME	06.11.47.29.98	6	1									x	
FCPE	Mme Florence ASTIC	06.85.42.86.21	6											
FIL A FIL - BOUTIQUE SOLIDAIRE	David MEUNIER, directeur	09.82.35.90.72	7											3
FNACA	Mr Marcel CHANAVAT	04.77.54.34.62	10											
MJC	Mme Sylvie GARCIA	04.77.54.29.21												
OMS	Mr Pierre THOLLY	04.77.51.77.01	5	1	1	1			x	x			x	
PHIAAC	Mr Alex LAVEROOUX	06.12.18.47.15	12	1										
PETANQUE CHAZELLOISE	Mme Isabelle POULARD	06.26.61.29.67	8	2	1		1	1	8		4			
SECOURS CATHOLIQUE	Mr André GRANGE	06.72.72.29.83	13											
SKI CLUB CHAZELLOIS	Mr Lionel VIVIER	06.65.31.12.26	10											
TENNIS CLUB DE HURONGUES	Mme Florence DUMAS	06.69.76.75.29	8	1					4	10	6			
UNRPA	Mme M.Louise PEREIRA	06.18.68.54.56	3	1	2	1								
<b>total</b>			<b>174</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>12</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>X</b>	<b>3</b>

mise à jour : 18 août 2023

### 1.4.4 Recensement médical

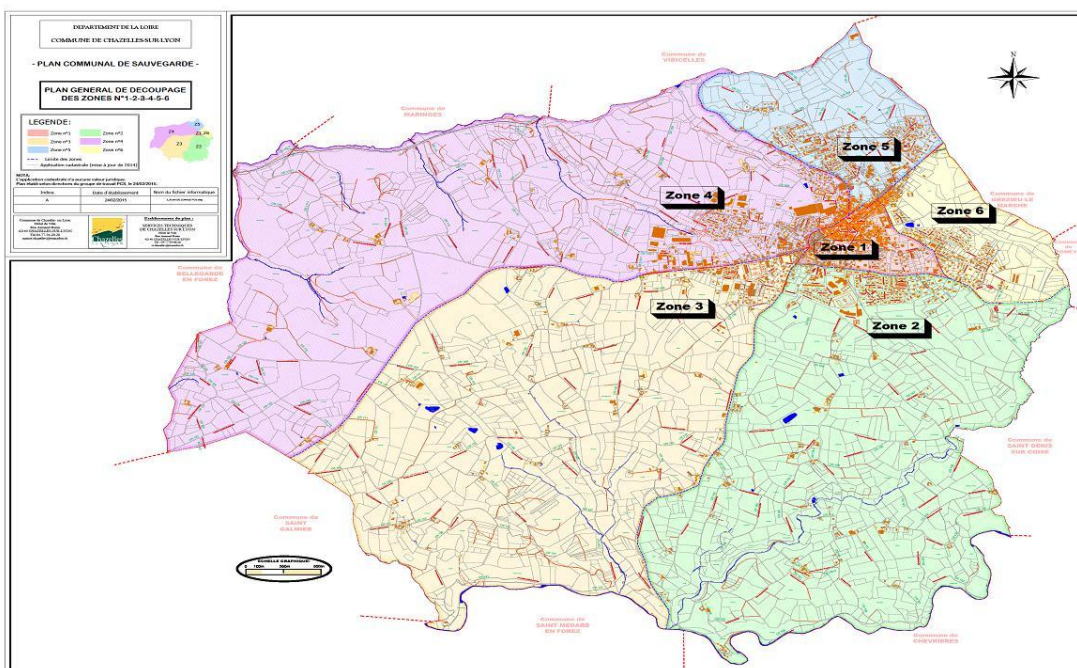
RECENSEMENT MEDICAL												
	NOM responsable	n° tél	personnel spécialisé	NOMBRE S S T	Véhicules	groupe électrogène	Lits+linge	place réfrigérée	cuisine équipée	sèche linge	salle	matériel médical
ADAPEI		04.77.34.36.81 ou 06.33.49.86.95	1 psychiatre 1 psychologue		3 TPMR dont 2 de 15 9 places				oui, 200 pers - 3 conteneurs isothermes	1	1	1 chariot d'urgence avec défibrillateur
EHPAD	Mr MORIN		14 infirmières			1	4	3	2 plateaux cuisson roulants		100 p	masques
MARTIN	M.MARTIN		chauffeurs avec DEA		2 VSL - 6 TAXIS dont 2 adaptés pour pers. Handicapées et 1 véhicule de 9 places							
BRESO					2 transport de corps			6			3	
MIOZZO					2 transport de corps			2				

### 1.4.5. Recensement accueil, hébergement

Capacité totale d'accueil recensée par quartier sur la commune

LIEUX D'ACCUEIL	Capacité	Zone	Equipement
ADAPEI	100	5	Salle polyvalente climatisée pouvant accueillir 20 lits
Eglise	200	1	
Gymnase P. Denizot	1200	2	debout
Gymnase R.F. ROCHE	1200	2	gradins et debout
EHPAD	100	1	salle rafraîchit personnes debout
l'amphithéâtre la Chapellerie	90	1	gradins rétractables /sonorisation
La foule La chapellerie	190	1	debout
Local AIMV clos St Charles	20	1	debout
Lycée des Horizons-Collège J. Brel	200	2	lave linge - sèche linge
lycée professionnel,salle de restauration	200	3	cuisine
<b>Mairie, salle du conseil</b>		<b>1</b>	<b>PC de crise n°1 - Vidéo projecteur - sono</b>
Maison des associations Tilleul	150	1	rez de chaussée - WC handicapé
MJC	300	4	
Pôle sportif chazellois ( boulodrome)	120	4	tables-chaises-chambre froide
Pôle sportif chazellois ( boulodrome)	200		gradins
Salle Bras de Fer	500	5	debout (PC de crise n°2 si nécessaire) cuisine équipée
Salle de la Foule La Chapellerie (198 M²)	190	1	Gestion ComCom Forez est
Salle Manon des Sources	100	1	
Salle Jean de Florette	180	1	tables - chaises- frigo
Salle de réunion OMS	20	1	Cuisine - Téléphone / Internet - WC
Salle La Vaillante (self + gym)	300	3	si restauration 200 p seulement, cuisine équipée
Salle Massenet assistante sociale	25	1	cuisine équipée
Salle Polyvalente P. DENIZOT	500	2	debout
Salle réunion complexe sportif municipal	50	3	debout
salle réunion polyvalente	100	2	cuisine
Salles paroissiales, Jean XXIII, aumerie	20	1	Bd République et Armand Bazin
Théâtre Marcel Pagnol	250	1	Sonorisation
	<b>6505</b>		

RESTAURATION - PRODUITS ALIMENTAIRES			
	nbre repas	Zone	
Le Bistrot	40	1	possible jusqu'à 100 / attention Gaz de ville
Le Saint Roch	50	1	40 couverts pour un service / attention ! Gaz de ville
Crêperie	20	1	1 service sur réservation / attention ! Gaz de ville
Le petit campagnard	60	1	attention ! Gaz de ville
commerces fruits et légumes		1	capacité logistique
boulangeries		1	capacité logistique
L Pizza / Mac dowl pizzeria		1	capacité logistique
Unité de restauration Lycée/collège	1100	2	2 cuisiniers sur place
INTERMARCHE		2	capacité logistique
Salle La Vaillante (self + gym)	200	3	si roulement sinon 300/350
Le château Blanchard	35	4	
restauration Campus Mt du Lyonnais	500	4	
ADAPEI	200	5	
	2205		



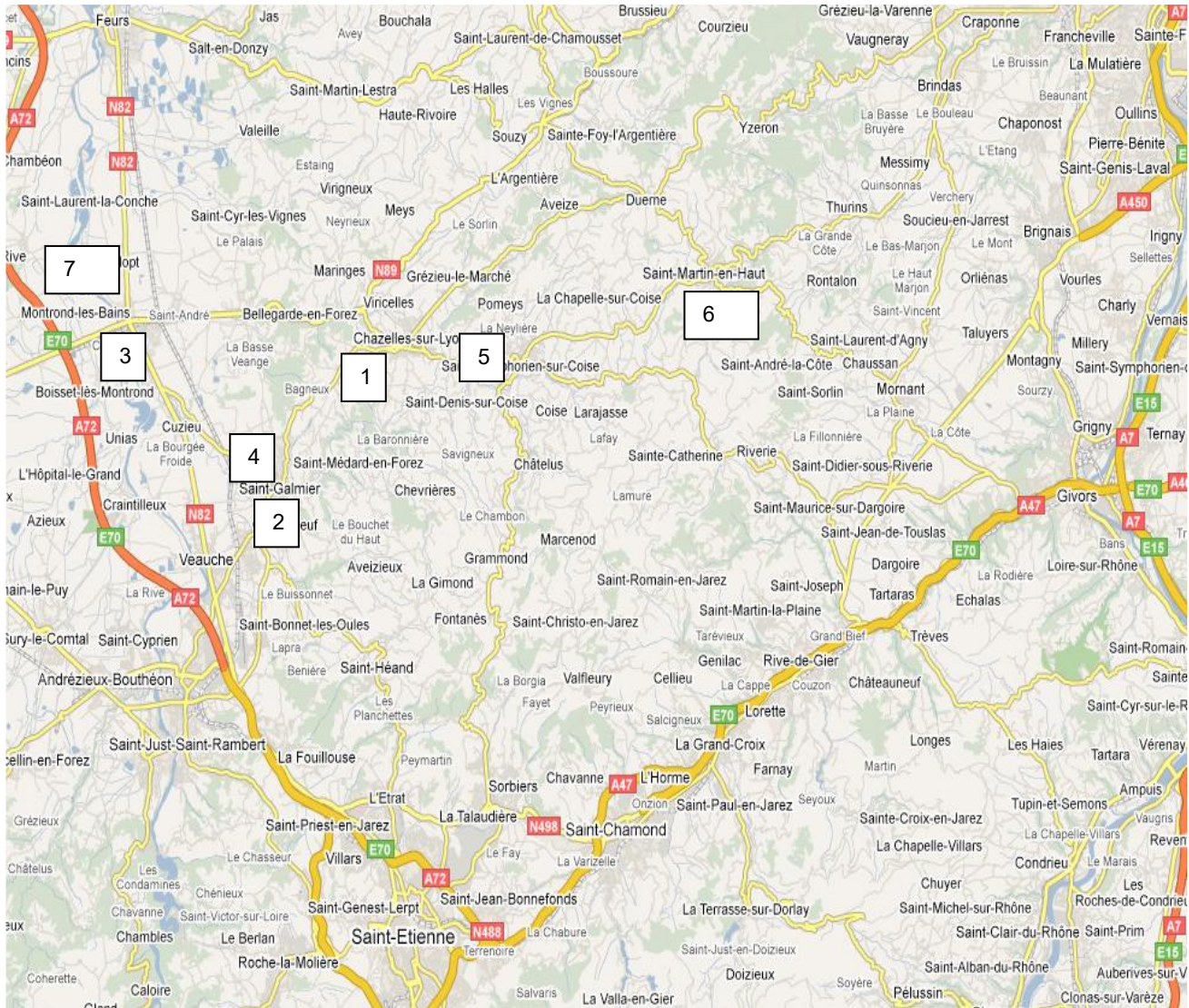
<b>ZONE 1</b>	<b>Capacité d'accueil</b>	<b>Capacité repas</b>	<b>Capacité logistique</b>
<b>MAIRIE PC crise n°1</b>			
Salle de réunion OMS	20		
Salle Manon des sources	100		
Salle Jean de Florette	180		
Théâtre Marcel Pagnol	250		
Maison des associations Tilleul	150		
Salles paroissiales, Jean XXIII, aumonerie	20		
Local AIMV clos St Charles	20		
Salle Massenet assistante sociale	25		
Eglise	200		
Salle de la Foule La Chapellerie (198 M²)	190		
l'amphithéâtre la Chapellerie	90		
Le château blanchard		35	
Le BISTROT		40	
Le Saint Roch		50	
La Crêperie		20	
Le petit campagnard		60	
L Pizza			x
Mac Dowel pizzeria			x
Fatisson fruits légumes			x
Casino fruits légumes boissons			x
Boulangeries			x
Bars			x
	<b>1245</b>	<b>205</b>	<b>0</b>

<b>ZONE 2</b>	<b>Capacité d'accueil</b>	<b>Capacité repas</b>	<b>Capacité logistique</b>
<b>MAIRIE PC zone n°1</b>			
Salle Polyvalente P. DENIZOT	500		
salle réunion polyvalente	100		
Gymnase P. Denizot	1200		
Gymnase R.F. ROCHE	1200		
Lycée des Horizons-Collège J. Brel	200		
Unité de restauration collège/lycée		1100	
Intermarché			x
	<b>3200</b>	<b>1100</b>	<b>0</b>

<b>ZONE 3</b>				<b>Capacité d'accueil</b>	<b>Capacité repas</b>	<b>Capacité logistique</b>
<b>MAIRIE PC zone n°1</b>						
Salle réunion complexe sportif communal				50		
Salle La Vaillante (self + gym)				300	200	
RESTAURANT CHÂTEAU BLANCHARD					35	
Lycée professionnel				100	100	
Centre socio culturel						
				<b>450</b>	<b>335</b>	<b>0</b>
<b>ZONE 4</b>				<b>Capacité d'accueil</b>	<b>Capacité repas</b>	<b>Capacité logistique</b>
<b>MAIRIE PC zone n°1</b>						
EHPAD				100	60	
MJC				300		
Pôle sportif chazellois (restauration)				120	80	
Pôle sportif chazellois (gradins)				200		
				<b>720</b>	<b>140</b>	<b>0</b>
<b>ZONE 5</b>				<b>Capacité d'accueil</b>	<b>Capacité repas</b>	<b>Capacité logistique</b>
<b>MAIRIE PC zone n°1</b>						
Salle Bras de Fer				500		
ADAPEI				100	100	
				<b>600</b>	<b>100</b>	<b>0</b>

## Hébergement à moins de 20 km (carte)

	<b>Hôtel</b>	<b>*</b>	<b>Ville</b>	<b>Distance</b>	<b>Adresse</b>	<b>Capacité</b>	<b>Contact</b>
1	Château Blanchard	**	Chazelles s/ Lyon	sur place	36 rue St Galmier	12	Tel. 04 77 54 28 88 Fax. 04 77 54 36 03 lechateaublanchard@wanadoo.f
2	Hostellerie du Forez	**	St Galmier	9 Km 12 min	6 rue Didier Guetton	16	Tel. 04 77 54 00 23 Fax. 04 77 54 07 49 contact@hostellerieduforez.com
3	Hôtel Cirius	**	Montrond les Bains	13 Km 15 min	Bd du Château	46	04 77 54 89 22 www.hotel-restaurant-cirius.com
4	Hôtel La Charpinière	***	St Galmier	9 Km 12 min	La Charpinière	49	Tel. 04 77 52 75 00 Fax. 04 77 54 18 79 charpiniere.hot.rest@wanadoo.f
5	Hôtel les Horizons		St Symphorien sur coise	9 Km 12 min		18	tél. 04.78.44.72.72
6	Le Relais des Bergers	**	St Martin en haut	16 Km 16 min	2 place Neuve	15	Tel. 04 78 48 51 22 lerelaisdesbergers@wanadoo.fr www.hotel-relaisdesbergers.com
7	Motel du Forez	**	Montrond les Bains	13 Km 15 min	37 rte de Roanne	18	04 77 54 42 28 contact@motelduforez.com www.motelduforez.com
						174	



#### 1.4.6. ALERTE, réception et diffusion

Mettre en place **une procédure de réception** de l’alerte au niveau de la commune pour qu’elle soit capable de réagir de jour comme de nuit.

- Alerte Préfecture, réception 8h/17h à l’accueil de la mairie
- A partir de 17 h et le weekend : relais par l’astreinte « élus » mise en place depuis le 6 novembre 2014.

Mettre en place **un dispositif efficace de diffusion** de l’alerte des populations : peu importe les moyens déployés, l’essentiel étant que la commune s’assure qu’elle est capable de diffuser l’alerte à l’ensemble de ses concitoyens. Les systèmes GEDICOM et ILLIWAP sont opérationnels sur la commune.

#### Qui décide ?

- Monsieur le Maire
- Le chef de projet PCS

#### Qui diffuse l’information ?

- Le poste de commandement PCC,
- La Police municipale,
- La préfecture,
- Les médias locaux (ex Radio France bleue)

**Comment diffuser ?**

- Panneau lumineux, site internet de la commune, ILLIWAP
- Alerte téléphonique (SMS, mail)
- Sono mobile pour un véhicule émettant une information,
- Alerte sono véhicule PM avec message enregistré différent selon le type d'alerte (incendie, inondation etc...)

**Savoir réagir à l'alerte**

**Savoir réagir à l'alerte** lors d'une crise majeure

**Le signal national d'alerte**  
 son montant et descendant, émis par les sirènes.  
 L'alerte : 3 séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence  
 Fin de l'alerte : son continu de 30 secondes  
 Les essais mensuels : 1 séquence d'1 minute et 41 secondes tous les 1<sup>er</sup> mercredis du mois

**Être acteur de sa sécurité**  
 Sachez réagir  
 > À quels risques êtes vous exposés ?  
 > Reconnaîtrez-vous le signal national d'alerte ?  
 > Connaissez-vous les comportements réflexes de sauvegarde ?  
 > Confinement ou évacuation : comment choisir ?  
 Respectez les consignes  
 Les autorités vous indiqueront comment vous mettre en sécurité.

Pour se protéger des risques, il faut les connaître. Renseignez-vous en mairie ou en préfecture.  
 Ou sur : [www.vuln.sque.s.gouv.fr](http://www.vuln.sque.s.gouv.fr)  
[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)  
[www.prim.net](http://www.prim.net)

**L'alerte : un danger imminent ou en cours**  
 -> Réagissez immédiatement.  
 -> Adoptez les comportements réflexes de sauvegarde

- Mettez-vous en sécurité**  
Rejoignez sans délai un bâtiment.
- Tenez-vous informés**  
Respectez les consignes diffusées sur France Bleu, France Info, autres radios locales ou France Télévisions.
- Restez en sécurité**  
N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont protégés par leurs enseignants.
- Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale**

A proximité d'un barrage hydraulique, si vous entendez le signal national d'alerte ou le signal spécifique « corne de brume », rejoignez sans délai un lieu en hauteur.

**Être citoyen, c'est agir. Vous aussi, soyez prêts.**

**1.4.7. Poste de commandement**

Prévoir **une fonction de commandement** du dispositif et un lieu approprié. L'objectif consiste essentiellement à assurer un suivi de la situation à centraliser les informations et décisions mais également à maintenir un lien permanent avec les autres intervenants.

**Qui à ce poste de commandement ?**

- Monsieur le Maire, prend les décisions (Direction Opérations Secours)
- Le Responsable Action Communale (RAC)

Le Poste Commandement Communal comprend :

- Le maire (DOS)
- le Responsable d'Action Communale (RAC)
- Le comité de pilotage
- La police municipale

Le PCC doit avoir une liaison permanente avec les autorités et les services de secours

**Directeur des opérations de secours (DOS)**  
Monsieur le MAIRE



**Poste de commandement communal (PCC)**  
CHEF DE PROJET, Responsable opérationnel

**Si DOS absent,**  
Le Responsable opérationnel  
devient le **N° 2 du DOS**  
et **n° 1 du PCC**

Directeur Général des Services  
Comité de pilotage  
Responsable de cellule de terrain  
Réfèrent SDIS

**Missions :**  
Le PCC coordonne les opérations de sauvegarde et de protection sur l'ensemble du territoire de la commune. Il est l'organe relais du maire pour piloter le dispositif.

**Moyens :**  
Le PCC doit disposer de :

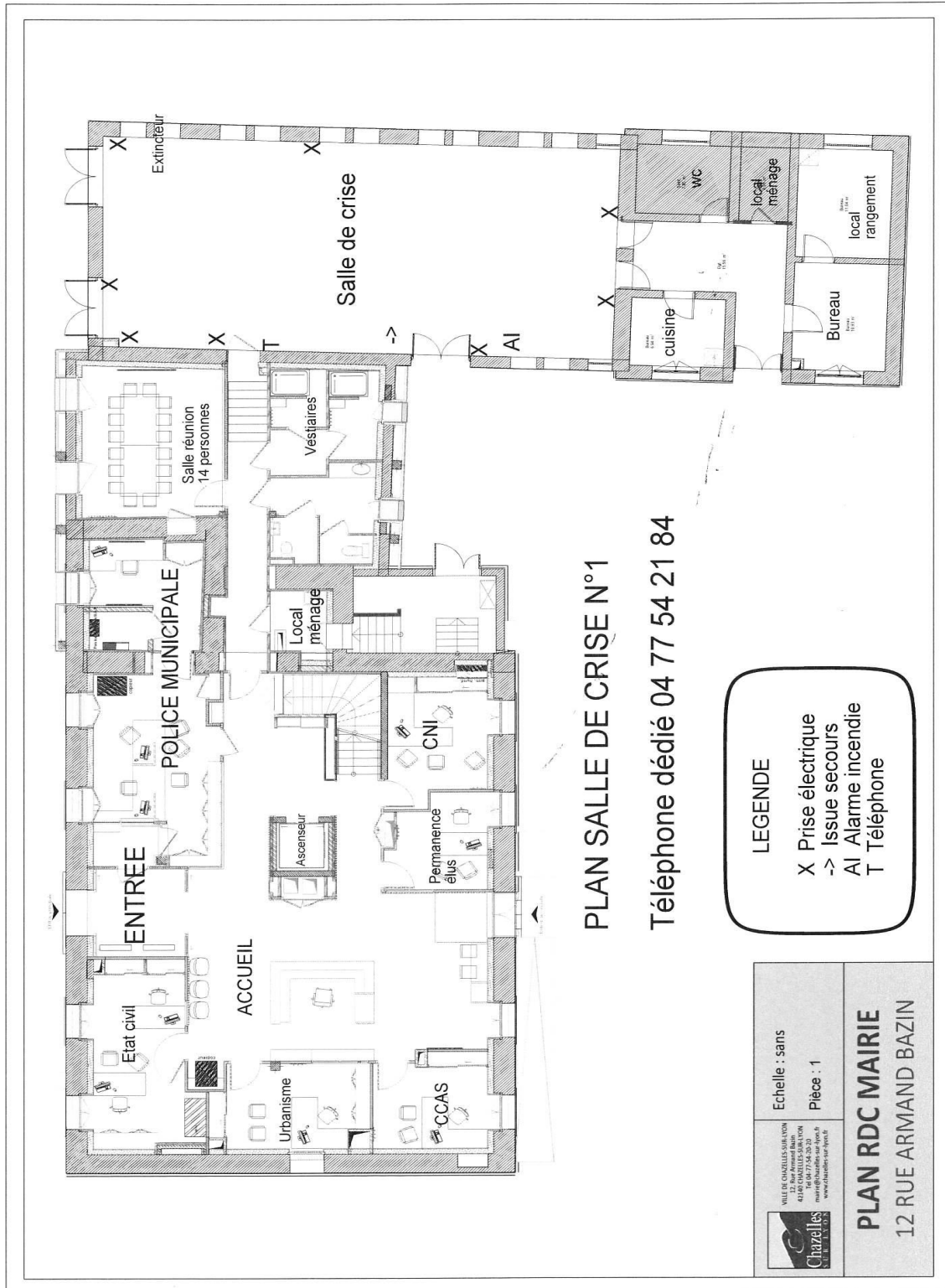
- Une ligne téléphonique
- Du Plan Communal de sauvegarde (PCS), les cartes et les plans de la commune
- Du matériel nécessaire (papier, stylo, radio avec piles...)
- Un coin collation/repos + sanitaires

**Actions :**

- Actions de protection
  - ✓ Alerte de la population : définition du mode de diffusion du message d'alerte
  - ✓ Procédures de mise en sécurité, évacuation
- Actions de soutien
  - ✓ Recherche et fourniture de matériel demandé
  - ✓ Hébergement, ravitaillement, soutien psychologique des sinistrés
  - ✓ Gestion des familles de victimes
- Actions de liaison et de contacts
  - ✓ Maintenir un lien permanent avec le DOS, les autorités et la cellule opération
  - ✓ Contacter les gestionnaires de réseaux (eau, électricité, gaz)
- Actions de coordination
  - ✓ Centraliser les informations qui remontent du terrain
  - ✓ Transmettre les ordres du terrain
  - ✓ Gérer les bénévoles spontanés
  - ✓ Tenue d'une main courante (chronographe)
  - ✓ Accueil téléphonique
  - ✓ Logistique pour le PCC

Jeanine Rongère  
Chef de projet PCS

**PLAN SALLE DE CRISE N°1 – Salle du conseil municipal, rue Armand Bazin**



**Recensement matériel salle de crise n°1****Salle du conseil municipal,**

- 1 extincteur
- Téléphone dédié ligne directe 04.77.54.21.84, interne n° 1425
- 1 vidéo projecteur, 1 écran, 2 sonos
- 8 prises électriques murales
- 1 prise sol
- 1 coffret avec 3 prises électriques, 1 prise téléphone, mécanisme écran
- 1 entrée principale
- 1 passage intérieur vers bureaux mairie
- 2 portes fenêtres

**Une pièce « salle de repos »,**

- 1 prise téléphone n° 1423
- 2 prises électriques
- 2 tables
- 5 chaises

**2 wc dont un handicapé****Une Cuisine**

- Eau + lavabo
- 1 frigo
- 1 prise électrique
- 2 thermos
- Vaisselle
- Petit ravitaillement

**1 local matériel**

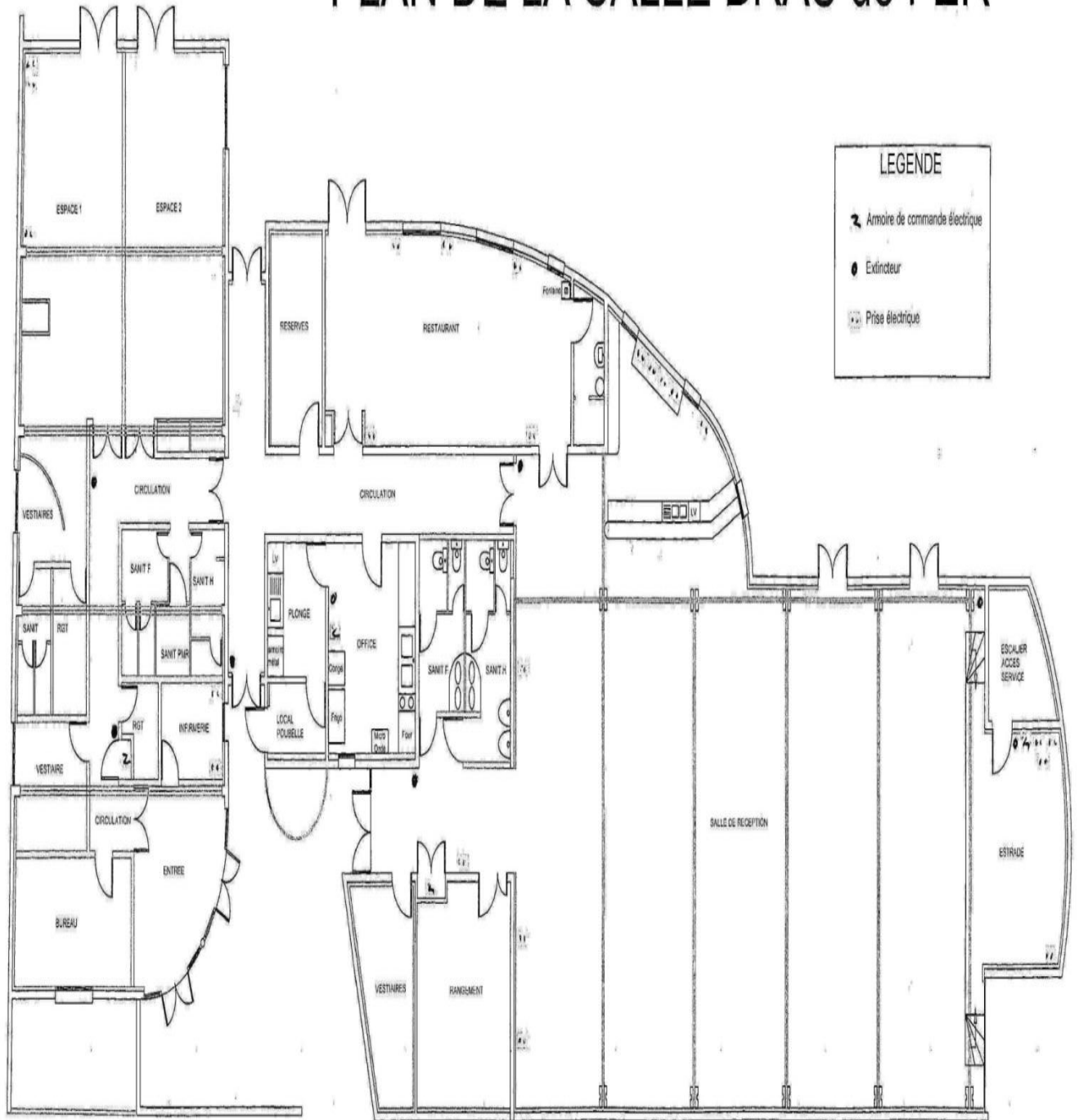
- 1 extincteur
- 2 prises électriques
- 1 sono
- 1 robinet eau
- 1 aspirateur + produits ménagers
- Coffret électrique
- Lit pliant + couverture

**Local banque alimentaire**

- 2 prises électriques
- 1 vélo électrique

PLAN SALLE DE CRISE N°2 – salle Bras de Fer, rue des Sports

# PLAN DE LA SALLE BRAS de FER



## Recensement matériel salle de crise n°2

### Salle bras de fer

- 1 entrée principale, 2 portes fenêtres donnant sur terrasse
- 1 podium avec escalier donnant sur pièce en sous-sol et extérieur
- Une sonorisation
- 3 prises électriques
- 2 sanitaires à l'entrée (H/F)
- 1 local poubelles

**1 salle de restaurant** avec 14 tables, 56 chaises, sanitaire et 5 prises électriques

### 1 Cuisine équipée

- 1 frigo
- 1 congélateur
- 1 micro-onde
- 1 four
- 1 secteur plonge
- 1 extincteur

### Une pièce « sous-sol » avec 10 tables et 20 bancs

- 2 prises électriques
- 1 sanitaire
- 1 accès extérieur
- 1 extincteur

### 1 local rangement matériel

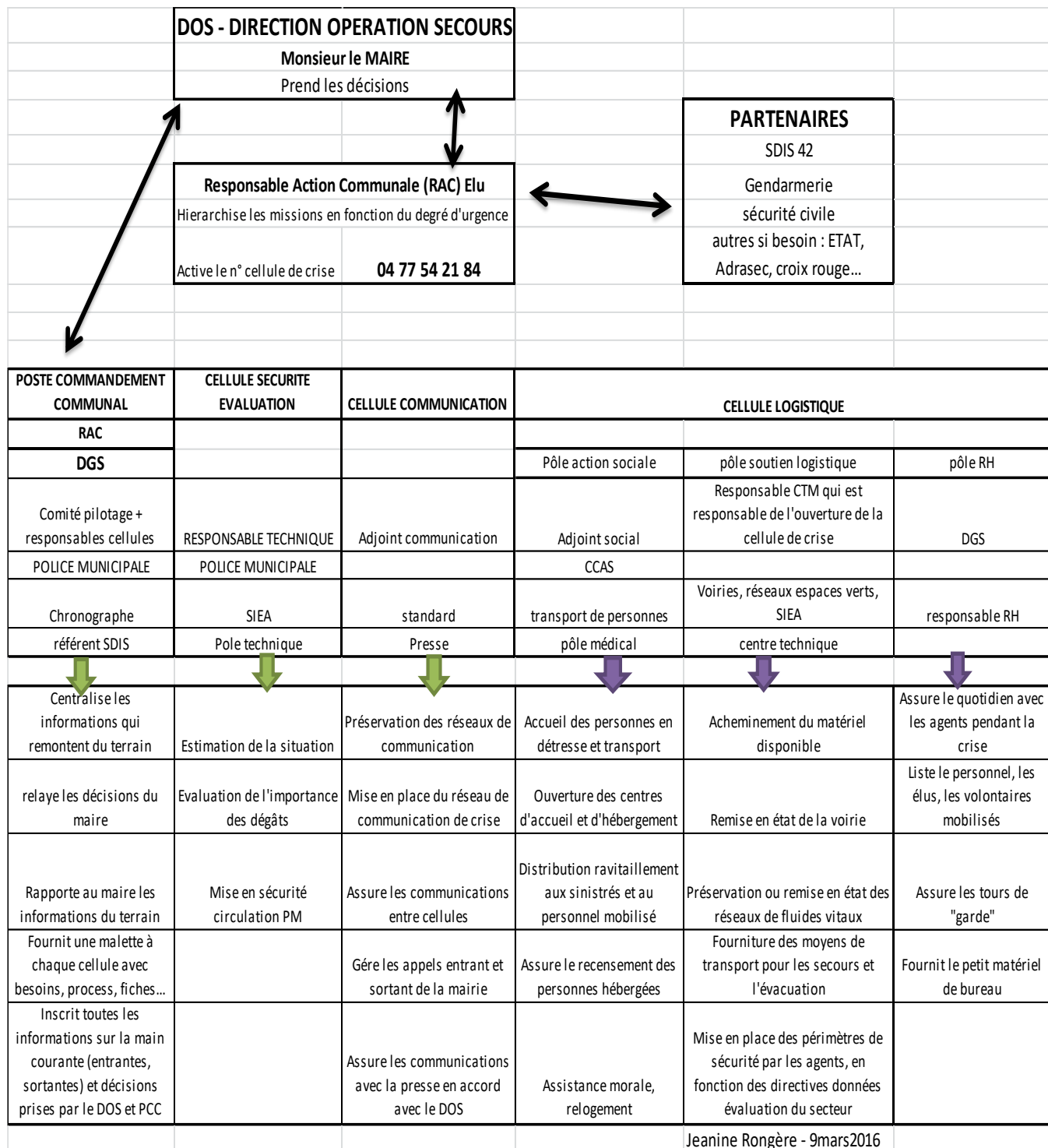
- 70 Tables
- 280 Chaises

### Centre de loisirs

- Ligne de téléphone dédiée ligne directe
- 1 entrée principale, 1 bureau
- 1 passage intérieur vers salle bras de fer
- 1 infirmerie, 2 vestiaires
- 2 espaces « bureaux » avec prises électrique et 2 portes fenêtres
- 3 sanitaires et 1 sanitaire PMR
- 2 extincteurs

## 1.5 Organisation générale

Mise en place d'une organisation nominative de gestion d'un évènement : organigramme définissant des rôles précis entre différentes cellules (logistique, hébergement, communication). Une fiche par « cellule » est établie. Et chaque responsable proposera son équipe et organisera sa cellule.



1.5.1 Organisation cellules **Poste commandement communal**

## Chazelles-sur-Lyon

<b>DOS - DIRECTION OPERATION SECOURS</b>
Monsieur le MAIRE <span style="float: right;">Pierre VERICEL</span> <span style="float: right;">06.88.74.28.80</span>

<b>POSTE COMMANDEMENT COMMUNAL</b>
Responsable opérationnel <span style="float: right;">Jeanine RONGERE</span> <span style="float: right;">06.83.12.59.62</span>


<b>DGS, Frédéric CARMONA</b>	Assure le quotidien avec les agents pendant la crise en lien avec le responsable RH, liste élus, personnels, volontaires mobilisés, assure les "tours de garde"	06 85 99 43 79
<b>RESPONSABLE CTM et RESPONSABLE LOGISTIQUE, Kelly LAGET</b>	Ouvre la cellule de crise. Assure la liaison avec son adjoint pour assurer la mise en place des périmètres de sécurité, achemine le matériel disponible, fournit les moyens de transports pour les secours et l'évacuation.	06 86 31 02 81
<b>RESPONSABLE SECURITE Pierre THOLLY POLICE MUNICIPALE</b>	fait une estimation de la situation. Pilote la sécurité des personnes et des lieux.	06 87 32 07 12 06 73 68 44 40
<b>RESPONSABLE COMMUNICATION, Ludovic PADUANO</b>	Préserve et met en place les réseaux de communication, assure les liaisons entre cellule, gère les appels entrant et sortant, assure la liaison presse avec le DOS	06 18 67 05 09
<b>RESPONSABLE SOCIAL, Maryvonne MOUNIER</b>	Assure l'hébergement, le transport des personnes, le ravitaillement des sinistrés et du personnel mobilisé.	06 60 12 34 46
<b>RESPONSABLE RH, Caroline DUPRE</b>	assure les tours de garde, liste le personnel, les élus mobilisés	

<b>COMITE DE PILOTAGE</b>		
Pierre VERICEL	DOS (directeur des opérations)	06 88 74 28 80
Jeanine RONGERE	RAC responsable opérationnel PCC	06 83 12 59 62
Frédéric CARMONA	DGS	06 85 99 43 79
Pierre THOLLY	Responsable cellule sécurité	06 87 32 07 12
Ludovic PADUANO	Responsable cellule communication	06 18 67 05 09
Maryvonne MOUNIER	Responsable cellule sociale	06 60 12 34 46
Stéphanie BLANC/Hervé MARTINEZ	Police municipale	
Kelly LAGET	Responsable services techniques	06 86 31 02 81



<b>ELUS ASSOCIES</b>		
Michel NEEL	Lien avec DOS et RAC	06 77 83 93 55
Marie Christine BERTHOLLET Annie CHAPUIS Christiane BRUYAT Christine MONTAGNY Aline CIZERON	Pôle technique	06 70 06 25 84
	Pôle technique	06 78 89 12 47
	Pôle social	06 20 46 66 27
	Pôle scolaire	06.04.41.47.86
	Pôle RH	06.20.08.55.66

18-août-23  
Jeanine

1.5.2 Organisation cellule « Sécurité »

<b>POSTE COMMANDEMENT COMMUNAL</b>		
<b>Responsable opérationnel</b>	Jeanine RONGERE	06.83.12.59.62
		
<b>CELLULE SECURITE EVALUATION</b>		
	<b>responsable service technique</b>	06 86 31 02 81
	<b>Police municipale</b>	06 73 68 44 40
se rend sur les lieux pour lever de doute	2 personnes supplémentaires	
Estime la situation	M.C. BERTHOLLET	06 70 06 25 84
Evalue l'importance des dégâts	P. THOLLY	06 87 32 07 12
Informe le PCC		
Pilote la sécurité des personnes et des lieux avec la cellule logistique technique	responsable service technique	
matériel nécessaire	mis à disposition par la cellule technique	
		5-avr.-2016
		Jeanine Rongère

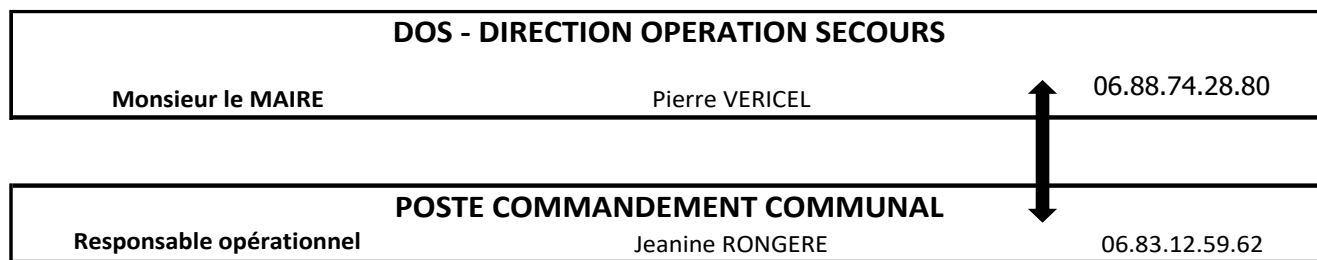
Cellule «communication »

<b>DOS - DIRECTION OPERATION SECOURS</b>		
<b>Monsieur le MAIRE</b>	Pierre VERICEL	06.88.74.28.80
		
<b>POSTE COMMANDEMENT COMMUNAL</b>		
<b>Responsable opérationnel</b>	Jeanine RONGERE	06.83.12.59.62
		
<b>CELLULE COMMUNICATION</b>		
	<b>Ludovic PADUANO</b>	06.18.67.05.09
	Besoin d'un PC/ordinateur avec connexion internet	
	Préserve les réseaux de communication	
	Met en place le réseau de communication de crise	
	Assure les communications entre cellules	
	Informe le PCC des informations entrantes	
	Assure les communications avec la presse en accord avec le DOS et à l'aide d'une liste de journalistes locaux	
2 agents accueil	Gèrent les appels entrant et sortant de la mairie	04 77 54 20 20
2 agents administratifs	Mettent à jour l'information sur le site internet et le panneau lumineux	

**1.5.3 Organisation Cellule «logistique social »**

<b>DOS - DIRECTION OPERATION SECOURS</b>		
Monsieur le MAIRE	Pierre VERICEL	06.88.74.28.80
<b>POSTE COMMANDEMENT COMMUNAL</b>		
Responsable opérationnel	Jeanine RONGERE	06.83.12.59.62
<b>CELLULE DE TERRAIN - LOGISTIQUE POLE SOCIAL</b>		
	Maryvonne MOUNIER	06.60.12.34.46
transport de personnes		
Ouverture des centres d'accueil et d'hébergement		
Distribution ravitaillement, matériel aux sinistrés et au personnel mobilisé		
Si personnes handicapées		
	CCAS en appui	
	Accueil des personnes en détresse	
	Assure le recensement des personnes hébergées	
	Assistance morale, relogement	
	Rend compte et s'informe de la situation	

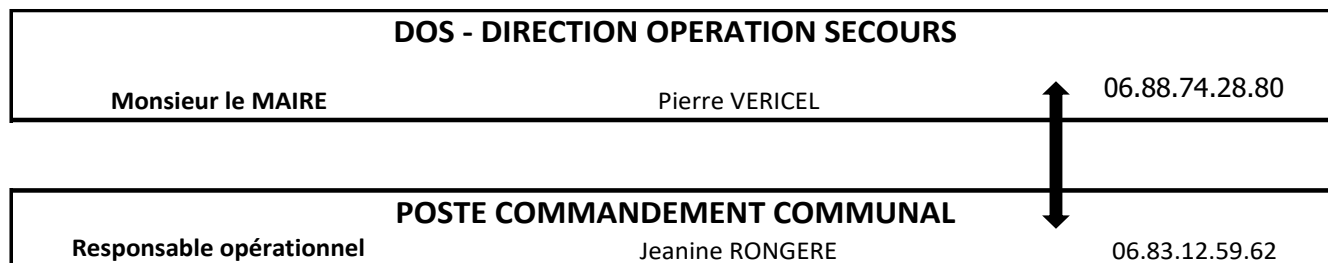
**1.5.4 Cellule «logistique CTM »**



**CELLULE POLE SOUTIEN LOGISTIQUE**

Responsable CTM	responsable de l'ouverture de la cellule de crise. Kelly LAGET	06.86.31.02.81
Responsable espaces verts	Patrice JACOUD	06 73 86 78 89
	Voiries, réseaux espaces verts, SIEA Acheminement du matériel disponible Remise en état de la voirie Préservation ou remise en état des réseaux de fluides vitaux Rend compte et s'informe de la situation Fournit des moyens de transport pour les secours et l'évacuation Met en place des périmètres de sécurité, en fonction des directives reçues	

**Cellule «logistique RH »**



**CELLULE RESSOURCES HUMAINES**

Frédéric CARMONA	DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	06 85 99 43 79
Caroline DUPRE	Assure le quotidien avec les agents pendant la crise Liste le personnel, les élus, les volontaires mobilisés Assure les tours de "garde" Fournit le petit matériel de bureau	

## 1.6. Réalisation DICRIM

Risques identifiés sur la commune :



**Réaliser l'information** préventive des populations DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) en lien avec les risques identifiés dans le PCS.

7000 DICRIM (2016) sur 28000 communes concernées ont été recensés.

En Rhône Alpes toutes les communes sont soumises à l'obligation de réaliser un DICRIM (décret 2010 - 1254 du 22 octobre 2010), suite à l'établissement du nouveau zonage sismique.

Dans la LOIRE, 95 communes ont obligation de prévoir un PCS, 62 l'ont réalisé soit un taux de 61 % identique au taux national.

Pour en savoir plus sur les risques de votre commune :

<https://www.georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi>

Elaboration d'éléments complémentaires du DICRIM en lien étroit avec le PCS allant au-delà des consignes générales : affichage de consignes spécifiques, adaptées, issues des réflexions PCS.

## A retenir : Les principales consignes

Inondation		
Mouvement de terrain		
Feu de forêt		
Séisme		
Tempête		
Avalanche		
Risque industriel		
Risque nucléaire		
Transport de Matières Dangereuses		
Rupture de Barrage		

Commune  
agglomération  
Département  
région

commune ou agglomération  
département  
région

symboles  
symboles  
symboles

en cas de danger ou d'alerte

1. **abritez-vous**  
*take shelter*  
resguardese

consigne 1  
traduction anglais LV2

2. **écoutez la radio**  
*listen to the radio*  
escuche la radio  
Station 00.00 MHz

consigne 2  
traduction anglais LV2  
fréquence radio d'alerte

3. **respectez les consignes**  
*follow the instructions*  
respete las consignas

consigne 3  
traduction anglais LV2

> n'allez pas chercher vos enfants à l'école  
*don't seek your children at school*  
no vaya a buscar a sus niños a la escuela

consigne supplémentaire  
traduction anglais LV2

pour en savoir plus, consultez  
information supplémentaire  
DICRIM

> à la mairie : le DICRIM dossier d'information  
communal sur les risques majeurs  
internet

> sur internet : [www.prim.net](http://www.prim.net)

65 mm minimum

Dès que le DICRIM aura été validé :

- Mise en place de réunion d'information du public pour informer la population sur les risques, les consignes, le rôle des différents intervenants (service de secours, commune...).
- Diffuser le DICRIM. Le service de communication est prépondérant.
- DICRIM diffusé en janvier 2019 à toute la population hazelloise et disponible sur le site internet [www.chazelles-sur-lyon.fr](http://www.chazelles-sur-lyon.fr), rubrique sécurité et prévention

## 2 – COMMENT SE REPARTIR EFFICACEMENT LES ROLES ?

Organisation communale de gestion d'un évènement.

L'organisation est liée au risque et à la mise en place des besoins recensés, de l'organigramme et des cellules de terrain.

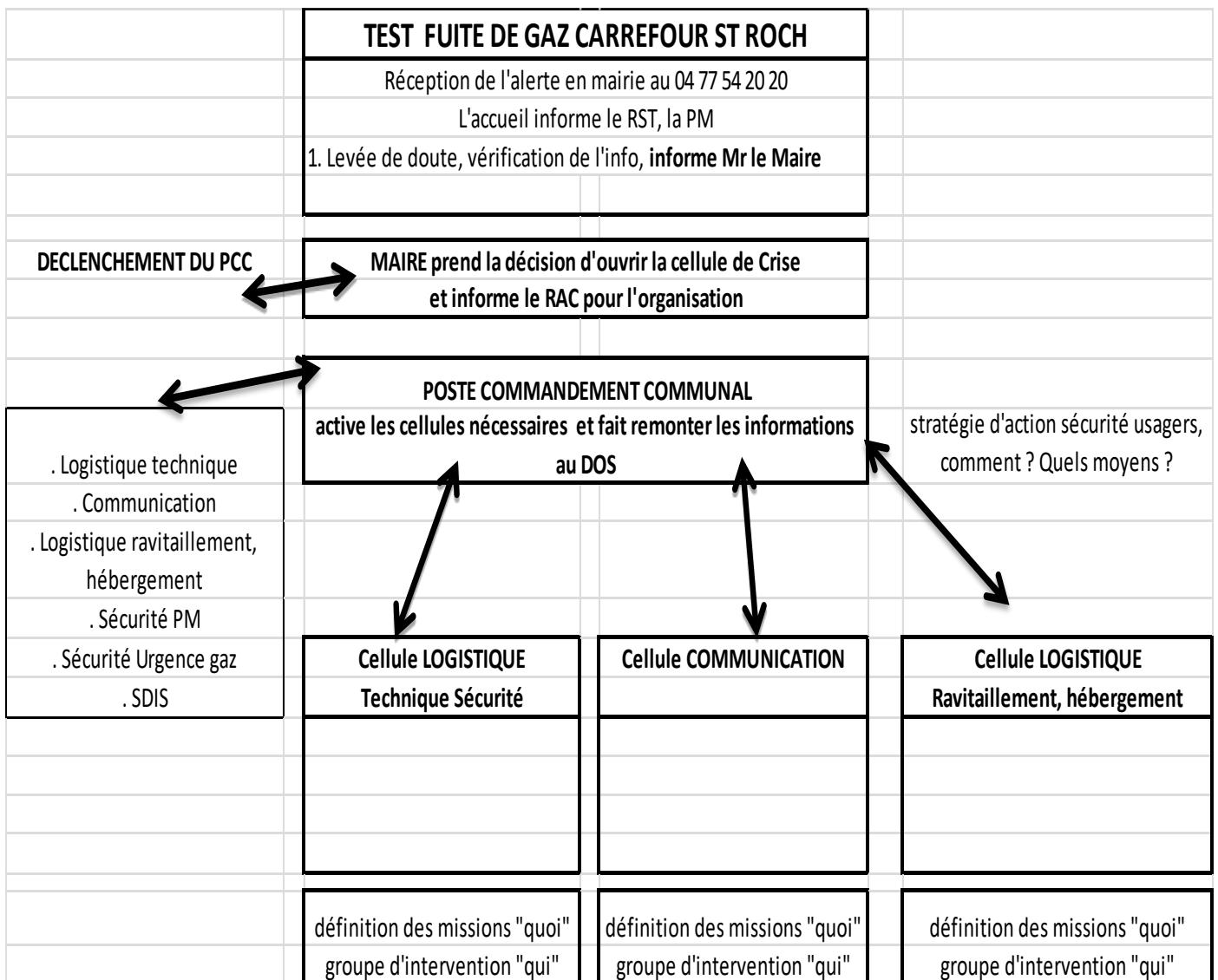
## 3 – COMMENT ETRE TOUJOURS OPERATIONNEL :

Formation, information, exercices, retour d'expérience

Nous avons identifié les risques :

Gaz - Incendie – Inondation – Epidémie sanitaire – Risques industriels - Transports de matière dangereuse.

Une fiche « test » pour le risque GAZ est établie pour l'étudier lors d'une réunion avec le comité de pilotage.



## 4 – ANNEXES

## 4.1 Annuaires de crise

<b>ANNUAIRE DE CRISE - Hazelles/Lyon identifiant 42059</b>	
N° ASTREINTE ADJOINTS : 07.89.34.40.78	
N° salle de crise 04 77 54 21 84	
<b>Monsieur le Maire, Pierre VERICEL</b> <b>Direction Opération Secours (DOS)</b>	<b>06.88.74.28.80</b>
<b>Responsable Opérationnel Jeanine RONGERE</b> <b>Poste Commandement Communal (PCC)</b>	<b>06.83.12.59.62</b>

*La pharmacie de garde de secteur assure les gardes :  
les nuits, dimanches et jours fériés*

**Numéro de garde unique : 04 77 20 63 51**

**MÉDECINS :**

Dr A. BONNET	}	Cabinet Médical	04 77 54 20 02
Dr S. EPINAT			
Dr H. TRONCHON			
Dr D. PEYCELON-ANNWEILER			

Dr N. BROSE-GUILLET	}	04 77 54 99 55
Dr E. DELAY-GOYET		
Dr E. FAYOLLE		

Dr M. COUTURIER .....04 77 94 23 65  
Dr M. PAPAS .....04 77 94 23 65  
Dr G. ABRIAL .....04 77 54 92 09  
Dr B. BASSON .....04 77 61 34 13

**ANGIOLOGUE :**

Dr M. BASSET-NÉEL .....04 77 54 60 39

**CHIRURGIENS-DENTISTES :**

T. BOYER / D. MAGNOULOUX .....04 77 54 22 21  
X. PRIMOT .....04 77 54 23 15

**INFIRMIERS :**

CENTRE de SOINS INFIRMIERS ..04 77 54 25 90  
N. BESSON-ROSEANO/S.ESCOUBAS..04 77 54 37 22  
C. ECHES/V. BARCET .....06 95 86 11 18  
E. ARNAUD / S. BENASSIE ....04 77 61 96 72  
G. GAULIN .....04 77 54 33 96

**SAGES-FEMMES :**

M<sup>me</sup> SCHEUBEL .....06 30 60 74 37  
M<sup>me</sup> GARRIC .....06 23 85 31 46

**KINÉSITHÉRAPEUTES :**

M. DUCHATELET .....06 02 12 40 58  
M<sup>elle</sup> DEPAILLAT .....04 77 54 98 66  
M. HANEL, LOPEZ CARRIDADE, BARRALON  
M<sup>mes</sup> SÉON, LASSABLIÈRE, THOLLOT  
.....04 77 54 99 76  
M<sup>me</sup> GUILLAUME .....07 66 39 38 48

**OSTÉOPATHES :**

Nicolas DEVOISIN .....04 77 89 16 99  
Lætitia MOORGHEN ..... 04 77 94 26 55  
Lydie TISSEUR .....04 77 54 99 76

**PÉDICURES-PODOLOGUES :**

M. D. DURAND, M<sup>me</sup> A. DURAND ..04 77 54 31 10

**ORTHOPHONISTES :**

M<sup>me</sup> FRANÇOIS .....04 77 94 20 98  
M<sup>me</sup> A. CLARON .....04 77 92 41 43  
M<sup>me</sup> B. BLANCHARD .....07 70 97 79 05

**PSYCHOLOGUES :**

M<sup>me</sup> France ROMANETTI .....06 67 05 34 79  
M<sup>me</sup> Fleur CONIGLIO .....06 51 20 46 39

**PSYCHOMOTRICIENNE :**

M<sup>me</sup> Anaïs OGIER .....07 83 51 82 22

**DIÉTÉTICIENNES :**

M<sup>me</sup> E. CHAVAGNEUX .....06 37 17 86 32  
M<sup>me</sup> C. FAYOLLE .....06 79 85 48 56

**NATUROPATHE :**

M<sup>me</sup> Claudine TARDY .....07 87 53 29 13

**ERGOTHÉRAPEUTE :**

M<sup>me</sup> S. BEN ABDEESSELEM ..06 27 59 19 71

**ENERGETICIENNE ET GEOBIOLOGUE :**

M<sup>me</sup> Cindy BONNISSOL .....07 85 54 63 41

**VÉTÉINAIRE**

M<sup>me</sup> M. POURPRIX .....04 77 54 30 00

**MÉDECINS de GARDE**

et SAMU : .....15

**POMPIERS** .....18

**AMBULANCES :**

BRESO .....04 77 54 91 88  
MARTIN .....04 77 94 23 14

**LABORATOIRE :**

UNILIANS .....04 78 19 00 34

**HÔPITAL LOCAL :** .....04 28 23 18 20

**CENTRE ANTI-POISON** .....04 72 11 69 11

## 4.2 Abréviations

<b>BRGM :</b>	Bureau de Recherche Géologique et Minière
<b>BTP :</b>	Bâtiment et Travaux Publics
<b>CEDRE :</b>	Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux
<b>CCAS :</b>	Centre Communal d'Action Sociale
<b>CCI :</b>	Chambre de Commerce et d'Industrie
<b>COD :</b>	Centre Opérationnel Départemental
<b>COS :</b>	Commandant des Opérations de Secours
<b>DDAF :</b>	Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
<b>DDASS :</b>	Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
<b>DDE :</b>	Direction Départementale de l'Équipement
<b>DDRM :</b>	Dossier Départemental des Risques Majeurs
<b>DGS :</b>	Directeur Général des Services
<b>DGSNR :</b>	Direction Générale de la Sûreté Nucléaire et de Radioprotection
<b>DICRIM :</b>	Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
<b>DIREN :</b>	Direction Régionale de l'Environnement
<b>DOS :</b>	Directeur des Opérations de Secours
<b>DRIRE :</b>	Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
<b>DST :</b>	Directeur des Services Techniques
<b>DSV :</b>	Direction des Services Vétérinaires
<b>EMA :</b>	Ensemble Mobile d'Alerte
<b>EPCI :</b>	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
<b>IGN :</b>	Institut Géographique National
<b>INSEE :</b>	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
<b>ORSEC :</b>	ORganisation des SECours
<b>PPI :</b>	Plan Particulier d'Intervention
<b>PPMS :</b>	Plan Particulier de Mise en Sûreté
<b>PPR(N) :</b>	Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles
<b>PPRT :</b>	Plan de Prévention des Risques Technologiques
<b>PCC :</b>	Poste de Commandement Communal
<b>PCO :</b>	Poste de Commandement Opérationnel
<b>PCS :</b>	Plan Communal de Sauvegarde
<b>PICS :</b>	Plan Inter Communal de Sauvegarde
<b>RAC :</b>	Responsable des Actions Communales
<b>RCSC :</b>	Réserve Communale de Sécurité Civile
<b>SDACR :</b>	Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques
<b>SDIS :</b>	Service Départemental d'Incendie et de Secours
<b>SIRACEDPC :</b>	Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Economiques de Défense et de Protection Civile
<b>SIDPC :</b>	Service Interministériel de Défense et de Protection Civile
<b>SIG :</b>	Système d'Information Géographique



## **Mairie de Chazelles-sur-Lyon**

12 rue Armand Bazin 42140 Chazelles-sur-Lyon

Tél. +33 04 77 54 20 20

[mairie@chazelles-sur-lyon.fr](mailto:mairie@chazelles-sur-lyon.fr) – [www.chazelles-sur-lyon.fr](http://www.chazelles-sur-lyon.fr)